

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 836

Rubrik: Vallée du Flon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sous les décombres

(ag) Le peuple lausannois a écarté un mauvais plan d'urbanisme. Il l'a fait à une majorité assez franche pour que le résultat n'ait pas tenu à l'humour de quelques "Neinsager". Par ce vote il a désavoué la majorité politique, celle de la Municipalité et celle du Conseil communal, ce qui à Lausanne n'est pas exceptionnel, mais surtout il a éconduit les associations semi-officielles, style ADIL ou CIURL que le pouvoir radical avait abusivement entraînées dans cette galère. Défaite donc des notables qui raisonnaient en termes d'influences, de relations ou d'investissements, mais qui n'avaient guère le souci le l'urbanisme.

Erreur aussi d'avoir voulu constituer une majorité avec l'Action nationale. L'AN est un groupe de pression sur un sujet, hélas, précis ; elle ne tient pas en main un groupe de citoyens homogène. Gagner au Conseil avec l'appui de l'AN et provoquer le référendum, c'était prendre un risque. Le résultat est connu. L'analyse des scrutins lausannois l'enseigne : sur des objets de cette importance, il est indispensable de réunir une majorité large. Est-ce possible demain ?

Le programme issu de la campagne référendaire

La campagne d'opposition a dégagé les grandes lignes d'un programme qui pourrait réunir une majorité large. Il porterait sur les points suivants.

1. Transports publics. Il y a unanimité pour faire de la Gare du Flon une gare régionale, concentrant les transports régionaux. Large accord pour lui donner des dimensions suffisantes, ce qui implique une emprise plus large sur le terrain (immeuble administratif du LO, et aussi meilleure liaison avec le TSOL dont l'aboutissement est discutable).

2. Circulation. Large accord pour séparer dans la vallée, au niveau du sol, les circulations piétonnières et motorisées ; pour concentrer sur une seule chaussée la circulation voiture, à l'exception des dessertes, afin de réservier une zone suffisante à valoriser et à aménager pour le commerce et le logement.

3. Logement et activités commerciales. C'était un des enjeux de la campagne. Après le verdict, chacun pourrait se rallier à la construction de logements. Le logement est une condition d'animation du quartier ; partout, au centre ville (Palud, Cité), on cherche à le réintroduire. La logique veut qu'il en aille de même sur un espace aussi vaste. Pour les autres modes d'occupation, personne n'a contesté l'importance des activités commerciales et artisanales ; seule la nécessité d'une nouvelle très grande surface n'est pas acceptée. La limitation du parage est souhaitée en fonction de deux facteurs : impact sur la circulation et les transports publics, et aussi présence proche du parking de Montbenon qui n'est pas saturé.

Ajoutons encore que la concentration des moyens de transport valorise d'autant le terrain et orientera le site vers des activités plus "haut de gamme".

4. Il faut considérer comme acquis l'attachement des Lausannois à la vue sur le Jura depuis le Grand Pont. Il vaudrait toutefois la peine de faire un exercice sur la détermination des zones où une construction en hauteur serait possible. De ce point de vue, la suggestion de construire une deuxième tour, moderne, à Bel Air, est intéressante.

Un programme du type de cette esquisse est susceptible de rencontrer un large accord politique. Ensuite viendrait la partie créative. L'ordre de mise en oeuvre devrait être : gare et circulation, puis, en un deuxième temps : zone Bel Air et zone sud.

Le rôle du syndic

Pour l'avenir, il faut souhaiter que le syndic de Lausanne qui a un tempérament de conciliation mette, sans perdre une minute, son monde au travail. On s'excusera de le faire descendre de son Olympisme ; mais les conditions d'une réussite sont réunies. Au-delà des humeurs et des tentations de laisser pourrir la situation, il faut au plus vite rassembler les bonnes volontés. En trois ans, d'ici à la fin de la législature, un nouveau plan peut être mis sous toit ou, vu le site, sous terrasse.

(jd) La réaction des dirigeants du football suisse, à la suite des deux émissions des TV alémanique et romande, est pitoyable. Ces messieurs, qui ont décrété la loi du silence sur les pratiques financières et commerciales du "football d'élite", comme ils disent, ne supportent pas qu'on soulève le voile. A vrai dire, on comprend leurs craintes ; le bilan dont ils peuvent se prévaloir n'est guère brillant : incapacité d'organiser un championnat simplifié et attrayant, clubs au bord de la faillite, politique des salaires et des transferts sans proportion avec la qualité des joueurs et du spectacle.

Pour l'instant les dirigeants n'ont pas apporté le moindre fait concret qui vienne démentir les révélations de la TV. Ils se sont contentés de menaces et d'invectives. Un mauvais signe quant à la qualité de leur dossier. L'accusation de manipulation lancée par André Luisier, président du FC Sion, et Roger Schorer, fait sourire.

FOOTBALL CONTRE TV Lamentable !

Le fin renard du *Nouvelliste* ne réussira pas à se faire passer pour un naïf. En fait Luisier est préoccupé par les dimensions financières que prend le football suisse ; son club ne peut plus suivre le rythme. "Temps Présent" était pour lui l'occasion de sonner l'alarme. Mais une fois le pavé lancé, il recule et tente de faire porter le chapeau à la TV, attitude d'autant plus comique que, et nous le savons de source sûre, les deux intéressés étaient parfaitement au courant du but et du contenu de l'émission.

A noter l'attitude prudente de la plupart des journalistes sportifs de la presse écrite. On peut pourtant supposer qu'ils en savent long sur le sujet. Mais l'information n'est pas venue d'eux, voués qu'ils sont à mettre en scène et à faire mousser le spectacle football et non à démonter les mécanismes. C'est probablement ce que le président de la Ligue nationale entend par "promotion du football helvétique".